

ECOLE SAINT-GERMAIN



103 Rue Sadi Carnot 93700 DRANCY 01.48.32.24.22 – 01.48.30.17.69

Chef d'Etablissement de l'élémentaire : Monsieur NOISETTE

DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION RENTREE 2022/2023

à remettre à L'ACCUEIL ou à retourner par la poste
AVANT LE 14/01/2022

- Une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez inscrire votre enfant.
- Une enveloppe timbrée à votre adresse
- Le bilan de compétences du 1^{er} trimestre 2021/2022 (photocopies) à fournir dès qu'il vous a été remis. Dès réception des autres bilans de compétences, vous devez en faire établir une photocopie et nous la faire parvenir en précisant sur l'enveloppe «inscription en classe de + nom de l'enfant ». A défaut, le dossier sera considéré comme incomplet et sera rejeté.
- Les bilans de compétences de l'année scolaire 2020/2021 (photocopies)

REPONSE AUX FAMILLES

Pour les familles dont les dossiers de préinscription seront retenus :

Déroulement des rendez-vous avec le chef d'établissement

- 1^{ère} rencontre avec le chef d'établissement lors d'une réunion générale d'informations sur les projets et le fonctionnement de l'établissement
- 2^{ème} rencontre individuelle avec les deux responsables légaux et celle de l'enfant.

Pour les autres dossiers de préinscription refusés ou positionnés en liste d'attente, un courrier sera adressé aux familles.

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

TARIFS (à titre d'information, 2021-2022) :

	TOTAL ANNUEL
Participation des familles	971 €
Demi-pension (4 jours de cantine)	958 €
Garderie du matin à 7 h 45 (4 jours)	120 €
Garderie de 17 h à 18 h 30 (4 jours) ou Etude de 17 h à 18 h	550 €

En cas de demande non satisfaite, le dossier est à constituer chaque année.

Cadre réservé à l'administration de l'école : frère ou sœur de l'élève :
Dossier retiré le _____ Classe _____
Dossier déposé le _____

**DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION ECOLE SAINT GERMAIN
FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

Classe demandée pour 2022/2023 : _____

Avez-vous déjà effectué une demande au sein de l'établissement ? OUI NON

En 2021/2022 pour la classe de _____ En 2020/2021 pour la classe de _____

1- ETAT CIVIL

NOM de l'élève en lettres capitales : _____

Prénom : _____

Fille

Garçon

Né (e) le : _____ à _____

Département ou pays de naissance : _____ Nationalité : _____

NOM Prénom(s) et adresse des parents où réside l'enfant : _____

Si les parents sont séparés, indiquez le nom et l'adresse de l'autre parent :

N° Téléphone domicile

N° Téléphone portable du père

N° Téléphone portable de la mère

N° Téléphone du travail du père

N° Téléphone du travail de la mère

Profession du père : _____

Entreprise : _____

Profession de la mère : _____

Entreprise : _____

Nombre d'enfants : _____ dont _____ garçons (s) _____ fille(s)

Age(s) des enfants : _____

Enfants à St Germain : Prénom : _____

Classe : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Demandez-vous une inscription à St Germain pour un autre enfant ? OUI NON

Pour quelle classe ? _____

Nom de l'enfant : _____

2- SCOLARITE de l'élève concerné par la demande d'inscription

Etablissement fréquenté durant la présente année scolaire :

PRIVE

PUBLIC

Adresse complète de cette école : _____

Classe suivie actuellement : _____

Redoublement éventuel au cours de la scolarité (Indiquez la classe et éventuellement les motifs) : _____

Votre enfant a-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) au sein de son école ?

OUI NON

Votre enfant a-t-il un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) au sein de son école ?

OUI NON

3- RENSEIGNEMENTS DIVERS

Comment avez-vous connu l'école Saint- Germain ? _____

Avez-vous demandé une inscription au sein d'un autre établissement catholique ?

Si oui - Merci de préciser le nom de cet établissement : _____

Besoin particulier ou autres informations que vous désirez nous donner (situation familiale particulière, problème de santé...) : _____

L'école et le collège Saint-Germain accueillent des élèves de toutes religions, à condition qu'ils s'engagent à respecter le caractère propre de l'établissement.

Dans l'éventualité d'une rencontre, il est **OBLIGATOIRE** que celle-ci se fasse avec votre enfant.

(La signature des deux parents est obligatoire)

Signature du Père

Ou du responsable légal

Signature de la Mère

ou de la responsable légal

Si les parents sont séparés ou divorcés « acte juridique de responsabilité conjointe pour les enfants »